



## ENVIRONNEMENT

# De nouveaux réseaux de chaleur pour Condat-sur-Vienne, Couzeix et Panazol

Vendredi 13 février 2026, Limoges Métropole a signé avec Dalkia un marché global de performance pour construire et gérer les réseaux de chaleur des communes de Condat-sur-Vienne, Couzeix et Panazol.

Publié le 13 Février 2026

**Vendredi 13 février 2026, Guillaume Guérin, Président de Limoges Métropole et Valérie Patron, directrice régionale Dalkia Sud-Ouest, ont signé un marché global de performance pour la construction et l'exploitation des réseaux de chaleur des communes de Condat-sur-Vienne, Couzeix et Panazol en présence de Joël Garestier, conseiller communautaire en charge des réseaux de chaleur, Émilie Rabeteau, maire de Condat-sur-Vienne, Sébastien Larcher, maire de Couzeix, Isabelle Negrer, première adjointe au maire de Panazol et de Laurent Montbrun, secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Vienne.**

Afin de poursuivre la décarbonation de son territoire et exploitant déjà 4 réseaux de chaleur sur la Ville de Limoges qui représenteront à terme près de 300 GWh annuel de chaleur durable, Limoges Métropole a étudié la faisabilité de nouveaux réseaux sur les autres communes membres. **Les études se sont conclues par un intérêt technique et économique sur les communes de Condat-sur-Vienne, Couzeix et Panazol.**

La Communauté urbaine a ensuite engagé une procédure de passation d'un marché public global de performance pour la création et la gestion de trois nouveaux réseaux de chaleur sur ces trois communes membres. Ce marché a été attribué à Dalkia le 23 octobre dernier.

- › Ces nouveaux réseaux permettront de **produire de la chaleur de manière durable** grâce à la **combustion de plaquettes forestières** et de la distribuer principalement aux équipements publics, aux logements collectifs et à deux maisons de retraite. **Chaque réseau, long d' 1 à 1,7 km, fournira environ 1,4 à 2,6 GWh de chaleur par an.**
- › Ces trois réseaux valorisent ainsi une énergie renouvelable et locale qui remplace une énergie fossile et permet d'atteindre un taux de décarbonation de 89% et plus de 1100 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an.

Pour gérer ces trois nouveaux réseaux, Limoges Métropole a choisi de créer une régie autonome, supervisée par le Conseil communautaire et le Président de Limoges Métropole.

**Les travaux commenceront à l'été 2026** et dureront environ un an. **Le coût total pour Limoges Métropole est de 10,4 millions d'euros**, avec une aide attendue de la Région Nouvelle-Aquitaine couvrant environ deux tiers du montant grâce au FEDER.



Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de Limoges Métropole pour décarboner son territoire et développer des solutions énergétiques durables.